

RÉFLEX'ÉTHIQUE : POUR AGIR JUSTE

CHARTRE

1. *Préambule*

Le Groupement des Associations Partenaires d'Action Sociale ou GAPAS est une entreprise d'économie sociale et solidaire et association loi 1901 se consacrant depuis plus de quinze ans à diverses formes d'accompagnement destinées aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient enfants ou adultes, ainsi qu'à leurs familles. Opérant à travers la gestion d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, le GAPAS est présent dans les régions des Hauts-de-France et de l'Île-de-France. L'association s'engage activement en faveur de l'autodétermination des personnes en situation de handicap et promeut une réponse accompagnée pour tous. La raison d'être du GAPAS s'articule autour du développement de solutions visant à permettre aux personnes en situation de handicap de s'épanouir pleinement et de jouer un rôle actif dans leur existence au sein d'une société juste, inclusive, reconnaissante et équitable, au même titre que tout citoyen relevant du droit commun.

Dans un souci d'amélioration continue de l'accompagnement des personnes, le GAPAS a initié depuis 2017 une démarche éthique portée par un petit collectif de professionnels sensibles à cette thématique. Cette réflexion a rapidement impliqué d'autres professionnels ainsi que plusieurs personnes accompagnées. Le collectif a donné à cette dynamique de travail le nom de « Réflex'Éthique : pour agir juste ». Son objectif initial étant de rendre l'éthique opérationnelle et accessible à tous ainsi que de répondre aux attentes des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, Réflex'Éthique propose des outils concrets permettant d'examiner et traiter des points de tension, poser les bonnes questions et trouver des solutions de manière collective. Cette structure de terrain vise à mener une réflexion pluridisciplinaire constructive autour des pratiques professionnelles.

Les séances organisées dans ce cadre ont pour but de promouvoir la réflexion, l'information et les échanges dans le domaine de l'éthique, en se basant sur des situations réelles rencontrées dans les pratiques quotidiennes. Les salariés ont ainsi la possibilité de signaler des situations qu'ils souhaitent voir traitées par ce dispositif, qu'elles concernent l'accompagnement des personnes accueillies, les procédures professionnelles ou encore les principes organisationnels des structures qui les sous-tendent. La finalité principale de Réflex'Éthique est donc de mener une réflexion constructive au service d'un agir conforme aux normes et réglementations en vigueur, incluant notamment, parmi un ensemble de chartes et codes déontologiques, la Déclaration universelle et européenne des droits de l'homme de 1948 et la Convention relative aux droits des personnes handicapées de 2006.

Réflex'Éthique fonctionne en tant qu'organe consultatif agissant sur deux plans :

- traitement des situations individuelles ou collectives sur demande.
- Mise en place d'un pôle de ressources comprenant des cafés éthiques, des séminaires, des formations, une veille documentaire.

2. L'éthique : principes et définitions

Depuis l'Antiquité, l'éthique désigne moins la distinction normative entre bien et mal – qui est plutôt l'apanage de la morale – que la recherche de ce qui est bon ou mauvais pour chaque personne, eu égard à son individualité propre et aux circonstances dans lesquelles celle-ci évolue. Connaissance adéquate et libératrice des causes qui nous déterminent selon Spinoza, l'éthique est également définie par Paul Ricœur comme une « visée » : celle d'une « vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes », une réflexion fondée sur le bien-être et le bien-agir de l'individu et de la communauté. Dans le cadre du dispositif Réflex'Éthique, cette réflexion s'appuie sur la prise en compte de contraintes relatives à des situations déterminées et se réfère aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle est enfin guidée par des principes issus de références internationales telles que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne proclamée en 2000, qui subsume elle-même les valeurs essentielles que sont la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la citoyenneté et la justice.

Loin d'imposer un ensemble de devoirs figés, la démarche éthique du GAPAS se présente comme une boussole, un questionnement permanent, une mise en commun des compétences et des consciences ayant pour horizon l'autodétermination des personnes soignées comme des personnes soignantes. L'autodétermination ou « *empowerment* » est un concept central qui renvoie, pour chaque être humain, au renforcement de son pouvoir d'agir de manière libre et autonome ainsi qu'au développement de ses capacités de participation, de maîtrise et de contrôle individuel sur les décisions et les actions impliquant ses propres intérêts. Cette démarche requiert l'association éclairée de l'individu aux décisions le concernant, non moins que sa contribution active, par la mobilisation de son potentiel et de ses ressources, aux initiatives et décisions l'impliquant directement.

3. Missions et objectifs

Afin de ménager un espace de réflexion commun, d'apporter d'autres formes de questionnements et d'aider à mettre en perspective des situations complexes réclamant recul et concertation, Réflex'Éthique s'engage à être un organe actif, un moteur d'approfondissement et d'acculturation éthiques au sein du GAPAS. Son objectif est de soutenir les professionnels dans l'accompagnement respectueux et toujours plus adapté des personnes en situation de handicap en leur apportant des avis éthiques basés sur la pensée collective, le droit en vigueur et les recommandations de bonnes pratiques, notamment celles émanant de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les missions spécifiques de Réflex'Éthique comprennent l'information et la veille, la sensibilisation et la formation des acteurs impliqués ainsi qu'un appui réflexif autour de situations actuelles ou révolues. Pour ce faire, le volet éditorial du dispositif prévoit la production de fascicules et de documents didactiques et pédagogiques ayant vocation à devenir des ressources de référence.

4. Fonctionnement

Dans un double souci de transversalité et de neutralité, le dispositif Réflex'Éthique réunit à la fois des personnes accompagnées, des professionnels internes et externes, des directions, des pair-aidants, des associations et des chercheurs. La fréquence de ses réunions est fixée à une par trimestre, permettant ainsi un suivi régulier des questions éthiques remontées par les parties

prenantes des établissements et services sociaux et médico-sociaux. La saisine de Réflex'Éthique peut être effectuée par des individus (professionnels, personnes accompagnées, membres des familles) ou des instances (un Comité Qualité et Bienveillance (CQB), par exemple). Le collectif et ses membres ont la possibilité de s'auto-saisir, d'émettre un avis et de générer spontanément un fascicule autour d'un sujet d'actualité ou d'une évolution du droit.

Qu'est-ce qu'une saisine ? Une saisine est une demande effectuée auprès de Réflex'Éthique afin de solliciter son avis sur une situation donnée. Elle repose sur une démarche structurée et réclame une description factuelle de la situation par les parties prenantes, une caractérisation précise des risques présents ou à venir encourus par les acteurs impliqués ainsi qu'une formulation claire du dilemme éthique sous-jacent. La problématique d'une saisine peut donc être formalisée de la manière suivante :

1. Décrire la situation le plus factuellement possible
2. Présenter les risques présents ou à venir concernant les acteurs
3. Formuler la question qui se pose en conséquence

Comment saisir Réflex'Éthique ? Une trame de saisine est disponible sur le page web du dispositif à l'adresse suivante : <https://www.gapas.org/actualite/reflexethique-pour-agir-juste>. Il est également possible de l'obtenir en écrivant à l'adresse de contact directement gérée par l'équipe de Réflex'Éthique : ***reflexethique@GAPAS.org***. Toute question concernant la présente charte éthique ainsi que le fonctionnement du dispositif peut être envoyée à la même adresse. Le suivi des réponses et la communication des restitutions sont effectués de manière rigoureuse : le processus implique l'émission d'un accusé de réception suivi d'une réponse collective – d'une partie ou de l'ensemble de l'équipe – dans un délai de quinze jours à partir de l'envoi de la saisine. Les réunions trimestrielles donnent lieu à un réexamen de toutes les saisines, au partage des situations et à l'identification des membres spécialisés selon les thématiques rencontrées.

Quelles sont les différentes formes de réponses ? En tant qu'organe consultatif, Réflex'Éthique constitue une ressource proactive dans la résolution de questions éthiques. Son équipe peut formuler différentes formes de réponses adaptées aux situations présentées. Facilitant le processus d'aide à la décision, ces réponses, façonnées à partir d'études de cas spécifiques émanant des saisines ou des auto-saisines, comprennent des *avis*, des *éclairages* et des *guides/fascicules* :

- les *avis* sont des prises de position élaborées en réponse à des saisines, fournissant ainsi des perspectives argumentées pour une meilleure compréhension des enjeux éthiques des situations vécues. Elles sont le gage de recommandations et d'orientations pertinentes.
- Les *éclairages* offrent un aperçu approfondi des problématiques éthiques, sans nécessairement adopter une position tranchée à leur égard. Ils servent à éduquer et à éclairer les parties prenantes sur les différents aspects des situations à enjeu éthique.
- Les *guides/fascicules* sont des documents didactiques et pédagogiques synthétisant certains principes éthiques primordiaux, fournissant des conseils pratiques et pouvant servir de boussole aux praticiens confrontés à des situations similaires à celles abordées par les analyses proposées.

En cas de complexité ou de besoin spécifique, Réflex'Éthique est susceptible de recourir aux expertises externes d'avocats, de juristes ou encore du CNRDE. Ces expertises entraînent des conséquences financières et doivent être encadrées par une gestion responsable des ressources.

5. Cadre général

Les temps dédiés à la réflexion par Réflex'Éthique reposent sur un fondement essentiel, à savoir le respect absolu du principe de confidentialité et du secret partagé. Un tel respect établit un environnement de confiance propice à une discussion ouverte et honnête. La confidentialité constitue la pierre angulaire des échanges : les membres du collectif s'engagent à respecter la vie privée des personnes concernées par les situations discutées. Le secret partagé souligne la responsabilité collective de protection des informations sensibles tout en étant la condition d'une réflexion approfondie et partagée. Les délibérations du groupe sont régies par les obligations suivantes :

- *effectif* : les débats devront impliquer au moins trois membres du groupe et pourront en englober la totalité ; des déplacements en établissements lors de débats *in situ* sont possibles.
- *Circulation de la parole* : instauration d'un cadre favorisant une prise de parole équilibrée et respectueuse, assurant que chacun ait l'opportunité de s'exprimer.
- *Respect des différents points de vue* : mise en place d'un débat constructif et nuancé où les divergences d'opinions sont accueillies et respectées.
- *Autodétermination et bientraitance* : la réflexion éthique doit constamment être en harmonie avec les principes fondamentaux d'autodétermination et de bientraitance.

6. Diffusion et communication des travaux

La compréhension et l'implication du plus grand nombre étant indispensables à la mise en œuvre efficace des recommandations et des orientations répondant aux défis du terrain, Réflex'Éthique accorde une importance particulière à la communication transparente, à la diffusion des travaux engagés ainsi qu'au partage, avec les parties prenantes et dans un cadre public plus large, des connaissances acquises à partir des réflexions éthiques suscitées par les pratiques quotidiennes. À cet effet, un retour systématique est effectué auprès de toutes les personnes impliquées dans une saisine. Les comptes rendus de séance, les avis et les éclairages produits par le dispositif et réexaminés durant une séance trimestrielle sont ainsi relayés avant la séance du trimestre suivant auprès des participants et des établissements concernés, des services internes, et font éventuellement l'objet d'une diffusion plus large sur la page web dédiée. Le collectif envisage la création d'un plan de communication structuré, qui inclurait notamment la participation d'une partie de ses membres aux comités de direction (CoDir) des établissements afin d'échanger autour des enseignements et des implications pratiques des réflexions éthiques engagées.

7. Dynamique et perspectives

Réflex'Éthique s'engage à maintenir une dynamique active, marquée par une veille continue autour des ressources disponibles, des publications concernant l'éthique dans les pratiques sociales, des colloques et des soirées thématiques. Cette démarche dénote une volonté d'être constamment informé des évolutions dans le domaine de l'éthique et de nourrir une réflexion éthique réactive et vectrice d'une amélioration continue des pratiques.

Le collectif aspire à constituer lui-même une véritable ressource, non seulement pour ses propres membres, mais également pour les personnes accompagnées et les salariés. Virtuels ou réels, des espaces apprenants émergeront peu à peu et viendront nourrir la réflexion collective. Le Padlet « Éthique et déontologie dans les pratiques sociales » est d'ores et déjà disponible sur la page web dédiée.

Réflex'Éthique sollicitera régulièrement des réunions internes de restitution. Ces moments seront l'occasion d'informer les équipes, les personnes accompagnées et les familles des avancées, des enseignements et des recommandations découlant des différentes réflexions éthiques. Enfin, le dispositif s'inscrira dans une dynamique territoriale en participant à des colloques, événements et réunions organisés par des partenaires et en explorant des opportunités de partenariats à développer, élargissant ainsi son influence et son impact dans le domaine éthique au-delà de ses frontières organisationnelles.

Précision : la présente charte pourra au besoin être amendée ou remaniée lors de séances trimestrielles.